



ACDI - Association de Coordination de soins et de services à Domicile Indépendants

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Bd Frère Orban 45/47
4000 Liège

+32 (0) 4 229 94 19
acdi@libramut.be

Information générales

ACDI (Association de Coordination de soins et de services à Domicile Indépendants) est un service de l'ASBL C.E.L. (Culture-Education-Loisirs).

ACDI est un centre de coordination des soins et de laide à domicile (décret du 30 04 2009).

La coordinatrice évalue la situation du bénéficiaire, linforme et propose des solutions, recherche et met en place (avec l'accord de la personne) une structure daide et de soins à domicile, assure la coordination de laide et des soins, suscite la collaboration entre les différents intervenants, assure le suivi de l'accompagnement

ACDI collabore avec des prestataires de soins indépendants (infirmier(e), kiné..) et des services daides (services daide aux familles, services sociaux, services de biotélévigilance, services de transports de personnes).

01 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

Les personnes marchant difficilement ou appareillées

Les personnes aveugles

Les personnes mal voyantes

Les personnes sourdes

Les personnes mal entendantes

Les personnes présentant une déficience intellectuelle

Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.

Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

Les jeunes adultes de 19 à 21 ans

Les adultes de 22 à 64 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo